L'ENSEIGNEMENT DE LA POLYSEMIE DES UNITES GRAMMATICALES DANS LA CLASSE DE FLE

Claudia PANUTA, Facultatea de Limbi şi Literaturi Străine

Dans ce mémoire en didactique, nous nous sommes proposés de démontrer que le phénomène de la polysémie est un des plus actuels et que la polysémie des unités grammaticales peut être très signifiante dans différents contextes en traitant un des plus importants problèmes linguistiques. Nous ne pouvons pas considérer la polysémie comme un défaut car elle n'est que rarement gênante pour une langue et pour les sujets parlants. Au contraire, elle constitue un apport indispensable au bon fonctionnement du langage.

La polysémie est omniprésente, puisqu'elle concerne les unités lexicales, les unités grammaticales et les structures syntaxiques. On peut donc distinguer différents types de polysémie en fonction du niveau d'analyse linguistique où elle est observée : polysémie lexicale, polysémie grammaticale et polysémie syntaxique.

C'est M. Bréal qui a inventé le terme « polysémie» et en a donné une définition du point de vue diachronique : « Le sens nouveau, quel qu'il soit, ne met pas fin à l'ancien. Ils existent tous les deux l'un à côté de l'autre. Le même terme peut s'employer tour à tour au sens propre ou au sens métaphorique, au sens restreint ou au sens étendu, au sens abstrait ou au sens concret […] A mesure qu'une signification nouvelle est donnée au mot, il a l'air de se multiplier et de produire des exemplaires nouveaux, semblables de forme, mais différents de valeur. Nous appellerons ce phénomène de multiplication la polysémie. » [1, p.154-155].

Selon la définition ci-dessus, la polysémie indique que les mots sont capables d'acquérir de nouveaux sens. Ces derniers n'expulsent pas l'ancien sens mais cherchent à coexister avec lui.

Le linguiste Gr.Cincilei [2] affirme que:

- dans la dimension paradigmatique la polysémie est en correlation avec l'homonymie;
- dans la dimension syntagmatique la polysémie se manifeste en polysémie textuelle.

Dans le cas de la polysémie textuelle il y a deux sémèmes: le dénoté et le connoté. Le phénomène serait dénommé polysémémie au lieu de polysémie.

Ex.: *Les voleurs ont visité le Musée du Louvre.*

Visiter:

1) sens dénoté: action d'examiner, d'étudier avec minutie pour trouver quelquechose.

2) sens second (mais non secondaire) voler, piller – sens en allusion, connotatif, qui s'accorde en plan sémantique avec l'actualisateur (voleurs) Selon Gr.Cincilei, le second sens connotatif adhère au premier en vertu du contexte.

Dans ce qui suit, nous présentons les diverses interprétations de la polysémie, et nous mettons l'accent sur les valeurs typiques de plusieurs unités grammaticales. Les unités grammaticales possèdent à un moindre degré une capacité dénotative autonome sur laquelle s'appuie

habituellement l'analyse sémique. La plupart des auteurs s'accordent à proposer pour chaque unité grammaticale, un ensemble structuré de valeurs qu'elle peut prendre dans différents énoncés.

Nous allons nous concentrer sur la polysémie de l'unité grammaticale *certain:*

Le mot « certain » peut s'employer comme adjectif (indéfini et qualificatif), comme pronom indéfini et comme élément constitutif de la locution verbale « être certain » :

1. Adjectif Indéfini, « certain » se place devant un nom en remplaçant l'article défini ou bien il se place entre l'article indéfini et le nom en déterminant ce dernier. Employé au singulier il a le sens de „imprécis, difficile à fixer'', employé au pluriel il désigne « quelques-uns ». En analyse syntaxique il remplit la fonction de *déterminant*.

Ex : *Christophe était mal à l'aise d'entendre certaines remarques qu'elle faisait à son maître.*

La dame m'a expliqué ce qui se passerait si je ne venais pas reprendre ma fille avant une certaine date: elle ne serait plus à moi. Certaines – adjectif indéfini détermine le nom *remarques* en remplaçant l'article défini et il remplit la fonction de *déterminant.* Certaine – adjectif indéfini, se plaçant entre l'article indéfini et le nom *date*, détermine ce dernier et remplit la fonction de *déterminan*t.

2. Pronom indéfini. Certains (es) – pronom indéfini remplace plusieurs noms en s'employant seulement au pluriel. La forme du masculin est plus fréquente que celle du féminin. Il désigne « plusieurs quelques- uns, quelques-unes »

En analyse syntaxique il remplit diverses fonctions, telles que: *sujet, complément d'objet direct, complément d'objet indirect, complément d'agent,* etc.

Ex. *Christophe s'expliquait la répulsion qu'il avait tout d'abord éprouvée pour certaines de ces œuvres.*

Certaines – pronom indéfini remplace le nom œuvres et remplit la fonction de *complément d'objet indirect*

3. Adjectif qualificatif. Certain est adjectif qualificatif lorsqu'il se place après un nom en le qualifiant ou lorsqu'il se trouve auprès d'un verbe copulatif ou semi copulatif en attribuant, par l'intermédiaire de ces verbes, une qualité au sujet ou complément d'objet direct. Il signifie « sûr, vrai, évident, incontestable ». En analyse syntaxique il remplit la

fonction d'épithète ou d'attribut du sujet ou du complément d'objet direct.

Ex. *On n'a le peuple avec soi que quand on lui apporte des paroles de vie simple, claire, vigoureuse, et certaine.* (R.Rolland)

Ce qui est certain, c'est que notre drame naquit par les pieds. (P. Daninos)

Certaine – adjectif qualificatif qualifie le nom vie et remplit la fonction d'*épithète.*

Certain – adjectif qualificatif attribue une qualité au sujet ce par l'intermédiaire du verbe copulatif est et il remplit la fonction *d'attribut du sujet*.

4. Elément constitutif d'une locution verbale. Certain est élément constitutif de la locution verbale « être certain ». Cette locution peut être significative et alors elle se construit avec un complément d'objet indirect précédé de *de* ou avec une subordonnée complétive complément d'objet indirect. La locution verbale significative, syntaxiquement, remplit la fonction de *prédicat périphrastique* dit en grammaire traditionnelle *prédicat verbal simple.*

Se construisant avec un verbe à l'infinitif accompagné de la préposition de, la locution verbale devient semi – auxiliaire et forme avec cet infinitif une semi – périphrase verbale modale. En analyse syntaxique toute la structure remplit la fonction de *prédicat périphrastico-verbal composé* dit traditionnellement *prédicat verbal composé.*

Ex. *Je suis bien certaine que notre Sire Louis ne vous fait pas de tromperie, ni n'en a même l'idée.* (M. Druon)

Suis certaine – locution verbale significative se construisant avec une subordonnée complétive complément d'objet indirect. En analyse syntaxique elle remplit la fonction de *prédicat périphrastique.*

Ce que nous avons illustré jusqu'ici à partir des données provenant de nos relevés nous permet d'ébaucher quelques observations que nous pouvons résumer dans notre conclusion.

Par le biais des exemples relevés, nous avons pu montrer que la polysémie est essentielle pour la langue et pour la néologie sémantique. Les exemples que nous avons choisis nous ont permis d'appréhender les sens des unités grammaticales à partir de leurs valeurs dans différents contextes. Ces considérations nous ramènent à notre point de départ qui était de mettre en avant les particularités de la polysémie des unités

grammaticales et de démontrer le fait que la polysémie peut être très signifiante en ce qui concerne l'évolution d'une langue.

Nous soulignons le fait que la recherche en polysémie a un intérêt incontestable pour l'étude et la compréhension de l'évolution des langues, pour l'actualisation des dictionnaires et des bases de données et pour l'enseignement de la traduction spécialisé. Nous voulons mettre en évidence encore une fois l'idée que la polysémie ne représente pas un défaut de la langue, car elle ne peut être que parfois gênante. Au contraire, nous considérons qu'une langue sans polysémie serait une langue rigide, incapable d'évoluer.

Références:

1. BREAL, M. *Essai de sémantique.* 1897.
2. CINCILEI, Gr. Aspecte ale polisemiei textuale. 1991.

Recomandat
Lidia Moraru, dr., conf.univ.